

Remarques sur la syntaxe des énoncés réparés en français parlé

Bruno MARTINIE
Université de Lyon II

Pourquoi s'intéresser aux « défailances » des locuteurs, lorsque ceux-ci produisent tant d'énoncés irréprochables ? La question mérite d'être posée, au regard du grand nombre de recherches s'étant attelées à l'analyse des « ratés » langagiers : ethnographie de la communication, sociolinguistique, analyse conversationnelle, didactique des langues, analyse du discours, psycholinguistique... Le langage en cours d'élaboration pour éclairer la nature même du langage : cette schématisation des faits résume en quelque sorte le souci commun de ces approches fort diverses. D'une certaine façon, telle sera également notre préoccupation, mais l'investigation sera ici dirigée vers la composante syntaxique, plus particulièrement dans le but de contribuer à la description du français parlé.

1. Principes de base

D'une façon générale, le fonctionnement syntaxique des « ratés » en français parlé a été peu décrit. Le plus souvent, on trouve des observations furtives et ponctuelles, ou occupant parfois quelques paragraphes (*cf.* par exemple Gadet & Mazière, 1986, Morel & Danon-Boileau, 1998). De ce point de vue, la curiosité – déjà ancienne – de l'équipe du GARS pour les « bribes » fait un peu figure d'exception (*cf.* entre autres Blanche-Benveniste, 1984 et 1987, Jeanjean, 1984, et Cappeau, 1998. *Cf.* aussi la notion « d'approximation » chez Loufrani & Roubaud, 1990). Le manque d'intérêt suscité par cette approche du phénomène est d'autant plus surprenant que d'autres dimensions – notamment, conversationnelle – ont déjà donné lieu à tant de travaux qu'on peinerait à les recenser. Il importe donc tout d'abord de préciser en quoi l'examen syntaxique d'un tel objet

Bruno MARTINIE

d'étude est spécifique : ses exigences, mais aussi les faits qui semblent hors de sa portée.

1.1. L'intention du locuteur

Le premier point concerne la notion d'intentionnalité du locuteur, dont le caractère peu opérationnel apparaît du point de vue syntaxique. La remarque a déjà été formulée ailleurs (notamment dans Blanche-Benveniste, 1989), et nous y revenons rapidement à l'aune des données ici utilisées¹ :

- (1) j'ai revu ma femme - là euh - **à ma permission - en première permission** (Prisons)
- (2) je propose d'attaquer **ce feu - ce ce feu** - qui emporte des vies (Présidentielle)
- (3) j'achète **des rasoirs - des rasoirs** et du savon (Clochards)

À partir de (1), on peut : (i) décider de s'en tenir au « syntaxiquement observable » : ici, deux syntagmes prépositionnels (SP) sont construits sur la place de *revoir* ; (ii) du point de vue de l'intentionnalité, on peut faire l'hypothèse d'un « tâtonnement » de la part du locuteur, en se basant sur la présence de *euh* et de la reprise lexicale de *permission*. Or, on ne peut que remarquer à quel point (i) et (ii) « ne disent pas la même chose » que l'énoncé de départ... Le problème ne se pose pas de la même façon pour (2), aucune règle de grammaire ne pouvant produire la répétition du déterminant *ce*. Cette fois, on peut donc raisonnablement déceler une hésitation de la part du locuteur, mais cette observation rencontre alors de nouveaux obstacles : d'une part, elle escamoterait facilement la similitude du schéma syntaxique en jeu en (2) et (3), qui exhibent le même effet de développement lexical par reprise du dernier mot du syntagme antérieur. Masquer ce type de récurrence revient à se priver de pistes d'analyse intéressantes, comme on le constatera par la suite. De plus, d'autres plaideront en faveur d'un procédé intentionnel. Ainsi, ce qui sous la plume d'un auteur illustre recevrait le terme d'« anadiplose » sera peut-être plus facilement perçu comme une autocorrection dans la bouche du locuteur de

¹ Il s'agit d'un corpus d'environ 23 000 mots, provenant d'enregistrements variés : interviews de rue, reportages radiophoniques, débats télévisés et, très marginalement, énoncés saisis « à la volée ». Pour cet article, nous adoptons les conventions de transcription du G.A.R.S., où les pauses silencieuses sont indiquées par des tirets.

(3) un clochard de la région parisienne, mais sur quelles bases objectives trancher² ? Et même, à la rigueur, pourquoi trancher ?

1.2. Le choix d'un terme générique

Le deuxième point concerne la terminologie utilisée pour désigner les « ratés ». Puisqu'il semble acquis que la démarche syntaxique a tout intérêt à rester neutre par rapport à l'intentionnalité, il est judicieux d'écarter des termes tels que « hésitation », « lapsus » etc. qui conduisent à envisager le phénomène moins du point de vue de son mécanisme que de celui du locuteur. Pour de multiples raisons, nous avons opté pour « réparation », emprunté à Schegloff (1979) : le terme nous a semblé suffisamment large pour couvrir les différentes manifestations du phénomène (reprises, répétitions, substitutions...), alors que pour une part importante, les désignatifs utilisés dans la littérature tendent à affecter à des marques spécifiques des fonctions dans la communication non moins spécifiques : « marqueurs de structuration de la conversation » (Auchlin, 1981), « marqueurs de structuration du paraphrastique » (Gülisch & Kotschi, 1983), « démarcatifs » (Andrews, 1989), « élément de gestion de la formulation » (Morel & Danon-Boileau, 1998). Mais surtout, contrairement à « erreur », « défaillance », « scorie » etc., le terme de « réparation » n'invalide pas *a priori* l'hypothèse d'un réglage syntaxique du phénomène, qui apparaîtra ici comme relevant d'une forme syntaxique régulière : la réinstanciation d'une place syntaxique.

1.3. Principes d'analyse

Reste toutefois à affiner l'objectif de l'étude syntaxique des énoncés réparés. Un certain nombre de travaux anglo-saxons sur la question (*cf.* par exemple Lounsbury, 1954), ont tenté de traiter le phénomène en terme de « choix » faits par le locuteur : pour aller vite, on pose que plus la « probabilité transitionnelle » entre deux unités est grande, moins le locuteur est logiquement enclin à produire une hésitation entre ces deux unités, et inversement. Outre qu'elle laisse dans l'ombre la nature des choix

² Ces flottements apparaissent régulièrement dans l'étiquetage des figures de style rhétoriques. Par exemple, à propos de phrases telles que *mes rayons font ma force et la force n'a pas d'âge*, Dupriez (1984 : 44) précise : « On passe insensiblement de l'anadiplose à la réduplication », tout en mentionnant sous une autre rubrique que la réduplication « (...) peut servir (...) d'autocorrection » (*id.* : 389).

Bruno MARTINIE

(notamment, sont-ils lexicaux ou grammaticaux ?), la fragilité de ce type d'approche a été établie dès Chomsky (1957), démontrant l'impossibilité de réduire la syntaxe des langues naturelles à des schémas de succession linéaire. Partant du principe qu'*a priori*, le but de notre étude est l'examen d'exemples tels que (2) – c'est-à-dire exhibant des marques univoques de réparation – les énoncés réparés peuvent se définir sur la base d'un découpage élémentaire. Nous admettons que la réparation s'opère en trois temps : (i) l'origine de la réparation (O). (ii) le marqueur de réparation (symbolisé #), renvoyant à différents phénomènes : pauses remplies, répétitions de morphèmes grammaticaux, amorces lexicales etc. (iii) le réparateur (R), venant « compléter » O après le marqueur #³. Cette représentation est économique, et s'adapte également aux énoncés inachevés, pouvant simplement se définir par l'absence de R.

Dès lors, en se fondant sur le schéma O#R, l'objet d'étude peut devenir l'examen de la relation contractée entre O et R. Cependant, cette optique n'exclut pas un traitement de type « probabiliste », fondé sur une conception « transitionnelle » de la relation entre les deux éléments se trouvant de part et d'autre de la marque d'interruption. Il convient en réalité de miser sur une conception à proprement parler syntaxique des relations entre O et R, et de se doter de principes d'analyse permettant une étude fine de celles-ci. Les observations qui suivent ont été formulées dans le cadre de l'Approche pronominale (exposé dans Blanche-Benveniste *et al.* 1984), et reprennent des analyses faites à l'occasion d'un travail de thèse (Martinie, 1998).

2. Premiers constats

L'examen des énoncés réparés fondé sur leur inventaire exhaustif dans le corpus s'est rapidement révélé fastidieux : les faits à recenser foisonnent, et concernent des zones de l'énoncé les plus variées. Une telle masse de données à manipuler, ainsi que le nombre de paramètres syntaxiques à prendre en compte rendent l'entreprise périlleuse. Dans un premier temps, le recours à une « zone-test », celle du syntagme prépositionnel, nous a

³ Les symboles O et C ont été proposés par Levelt (1989) pour signifier respectivement « *the original utterance et the repair proper* » (p. 486). Nous reprenons à Fornel & Marandin (1996) le symbole # dans un but analogue au leur, celui de représenter « (...) de façon grossière toutes les formes d'interruption » (p. 14).

paru plus judicieux. Ont donc été soumis à l'examen des énoncés tels que (4) :

(4) il fait partie **de - de** la vraie police quoi (Clochards)

Le syntagme prépositionnel offre l'avantage de contracter des relations syntaxiques variées avec les différentes catégories constructrices⁴. Ainsi, dans le corpus, les prépositions interviennent régulièrement dans la syntaxe du verbe (ex. 4), du nom (*bouche de chaleur*) et de l'adjectif (*être favorable à cette solution*), même si ce dernier cas de figure se trouve être le moins représenté. Tel n'est pas le cas, notamment, du syntagme nominal (SN), qui dans le corpus se trouve limité aux fonctions de sujet et d'objet direct. Les exceptions concernent des compléments de temps, mais dans une faible proportion, et qui plus est avec une certaine monotonie, puisque le plus souvent, il s'agit de *le matin* et *le soir* (*je suis content le matin quand ils m'ouvrent la porte*) ; d'autre part, les SN du corpus n'offrent pas l'occasion d'observer le phénomène sur d'autres catégories rectrices que le verbe : des constructions telles que *midi un quart* etc. sont en effet très peu représentées. Au contraire, le syntagme prépositionnel permet *a priori* de poursuivre l'objectif fixé précédemment, en prenant en compte trois critères : la catégorie constructrice (ou, le cas échéant, l'absence de catégorie constructrice), le type de lien syntaxique (valence, rection ou association) et le type de marque de réparation (répétition, pause remplie, reprise etc.). Cela dit, peu de tendances nettes ressortent de cette partie de l'étude, ce qui enjoint de faire un certain nombre de constats. Ci-après, nous faisons figurer un tableau synthétisant les résultats obtenus dans la syntaxe du verbe, et qui concerne plus précisément les réalisations valenciennes et rectionnelles des SP réparés :

	Nombre d'occurrences	Pourcentage
<i>Valences</i>	83	55,3%
<i>Rections</i>	67	44,7%
Total	150	100,0%

Ce tableau signifie que le corpus atteste d'un taux de réparations comparable pour les deux types de SP précédés de dièses en (5) :

(5) tu es obligé d'aller # au bureau # pour travailler

Même si à un certain niveau de l'analyse, on peut admettre que la distinction entre réalisation valencielle et rectionnelle n'est pas

⁴ Pour des raisons théoriques, le cas des constituants non régis par les catégories sont traités ultérieurement.

fondamentale, et qu'il n'est du reste pas toujours aisé de trancher entre ces deux statuts même après un examen attentif des paradigmes verbaux, il n'est pas inintéressant de remarquer que les réalisations profondes des places verbales, comme c'est le cas du locatif de *aller* en (5), donnent lieu à autant de marques de réparation – et même un peu plus dans le corpus – que des instanciations de compléments verbaux plus occasionnels. En d'autres termes, cela signifie que le « degré d'intégration » syntaxique ne semble pas être systématiquement un facteur décisif dans le phénomène observé, ce qui au passage constituerait un obstacle difficilement surmontable à une analyse en termes de probabilités transitionnelles. Il semble même vain de relier la fréquence du phénomène au degré de figement syntaxique, le corpus attestant régulièrement d'exemples du type *bouche de # chaleur*, où la liste du lexique instanciable sous le nom recteur est remarquablement restreinte.

De la même façon, le critère de la catégorie constructrice ne fait pas ressortir de tendance particulière. Il en va de même avec le critère du type de marque d'interruption, si ce n'est que les pauses remplies (*euh* ou allongement d'une syllabe) ne surviennent pas à l'intérieur du mot sans occasionner au minimum la reprise intégrale de celui-ci⁵. Autrement dit, on ne saurait prévoir le type de marque de réparation en fonction de la zone de l'énoncé où elle survient.

En revanche, une tendance se dessine qui est particulièrement saillante dans le corpus : il s'agit de la forte propension à réparer les syntagmes *après* le morphème grammatical qui les introduit. Ainsi, des réparations telles que (6) sont sous-représentées par rapport à (7) :

(6) j'ai appris à jouer **euh aux** cartes (Boulogne-Billancourt)

(7) il y a un gars qui est venu me chercher des des crosses **au - à** la table
(Prisons)

Sur environ 400 occurrences de réparations recensées (l'ensemble des SP et des SN réparés du corpus), la tendance en question s'observe dans près de 70% des cas. La régularité de réparations telles que (7) est sans doute à mettre en relation avec la structure morphosyntaxique du français, qui impose le marquage fonctionnel du syntagme à l'initiale⁶, mais un autre

⁵ Pour y avoir prêté attention sur une longue période, il nous semble que des exemples tels que *satis euh faite* ou *photo euh graphes* (attestés hors corpus) sont exceptionnels.

⁶ Cette caractéristique serait elle-même liée à une autre : les langues à dominance SVO, comme le français, tendent à se doter de prépositions, alors que les schémas SOV utilisent généralement des postpositions (cf. Greenberg, 1966).

constat, indépendant de celui-ci, peut être dressé : le fait que la plupart du temps, le morphème introducteur serve en quelque sorte de point d'ancrage pour réparer le syntagme tendrait à montrer que le processus de réparation est moins concerné par le travail d'élaboration syntaxique que par l'insertion du lexique dans une matrice déjà en place lors de la « panne ».

À propos des répétitions de mots-outils (déterminants, prépositions etc.), Morel & Danon-Boileau (1998 : 84 *sqq.*) distinguent les reduplications multiples et sans pause (ex. 8) des reduplications simples (ex. 9) :

(8) j'ai entendu **un un un** type qui disait ça (Morel et Danon-Boileau)

(9) j'suis pas fasciné par **la/la** virtuosité gratuite (id.)

Selon les auteurs, (8) « semble relever d'une gestion à très court terme de la formulation » (p. 85), et donc d'une recherche lexicale, alors que pour (9), « Il semble que cette reduplication du mot ne soit pas (...) l'effet d'un manque de mot (c'est l'allongement qu'on trouve en pareil cas), mais qu'elle corresponde plutôt à une élaboration syntaxique » (p. 86). Morel & Danon-Boileau ne fournissent cependant pas d'argument permettant d'étayer leur distinction, et semblent même se contredire plus loin, en posant que « La répétition simple d'un mot-outil semble indiquer que l'énonciateur sait ce qu'il veut dire, mais qu'il n'a pas encore trouvé le mot qui convient dans la classe syntaxique exigée par le contexte » (*ibid.*). Selon nous, ce qui rapproche (8) et (9), à savoir le fait qu'un premier mot-outil soit livré directement, est plus important que le nombre de réalisations du mot-outil, qui est probablement fonction du temps d'accès à l'information lexicale. Dans les deux cas, il semble donc bien que la répétition soit imputable à la recherche de mot, et non à un travail d'élaboration syntaxique. Dès lors, on est tenté de diriger l'examen des énoncés réparés vers les opérations permettant d'accumuler du lexique dans les paradigmes ouverts par les catégories rectrices. C'est de ce point de vue que nous nous placerons désormais.

3. Réparation, coordination, énumération : l'hypothèse de l'analyse en listes

Pour des raisons qu'on peut d'ores et déjà entrevoir, les observations faites dans la section précédente montrent l'intérêt d'identifier la réparation dans le domaine de la coordination syntagmatique. Dans la littérature, cette hypothèse a été formulée à plusieurs reprises, notamment par Levelt (1983,

Bruno MARTINIE

1989) et Blanche-Benveniste (1987)⁷ ; elle a récemment fait l'objet d'une réfutation dans un article de Fornel & Marandin (1996). Nous avons pour notre part reconduit l'examen sur les données du corpus, et nous exposons ici quelques remarques qui en ressortent.

En premier lieu, il apparaît que la possibilité d'assimiler réparation et coordination est, pour une part non négligeable, fonction des modèles théoriques fondant la conception même de la notion de coordination. Cette observation va nous servir de point de départ, et nécessite un rappel sommaire des principes d'analyse proposés par l'Approche pronominale, et de leurs conséquences logiques pour l'analyse des réparations. L'Approche pronominale pose que les syntagmes coordonnés sont des instanciations lexicales multiples d'une seule et même place de construction de l'élément recteur. Il importe cependant de souligner que la coordination n'est pas ici conçue comme un fait de syntaxe isolé, mais appartient à une famille de procédés permettant d'énumérer les éléments d'un paradigme syntaxique (cf. Bilger, 1983). La particularité de la coordination est d'utiliser des « joncteurs » (par exemple, des conjonctions de coordination), qui ajoutent leurs propres contraintes à la structure.

Les exemples (10) et (11) représentent des cas particuliers de coordination :

(10) l'euro - on en reparlera - **et toute la semaine** (France Inter, « Radio Com c'est vous », 25/11/97)

(11) on va en mettre un dans un atelier - **puis l'autre dans l'autre** (Boulogne-Billancourt)

Ce qui permet à (10) d'être ramené au cas général, c'est la présence d'un élément vide qu'on identifie dans la matrice de *reparler*, et qui est de place identique au conjoint réalisé *et toute la semaine*. Pour l'énoncé (11), on pose que *puis l'autre dans l'autre* est une configuration non verbale venant se projeter sur des places syntaxiques ouvertes par la construction verbale *on va en mettre un dans un atelier*. Autrement dit, même dans le cas des structures à « gapping », on ne recourt pas ici à la notion d'ellipse. On identifie en revanche un mécanisme particulier, celui du « listing ». Les configurations en grille élaborées par le G.A.R.S. permettent de visualiser ce mécanisme, en révélant les organisations paradigmatiques au sein de la chaîne syntagmatique :

⁷ Rioul (1983) identifie pour sa part certaines autocorrections à des appositions.

Remarques sur la syntaxe des énoncés réparés en français parlé

(10a) l'euro on en reparlera \emptyset
et toute la semaine

(11a) on va en mettre un dans un atelier
puis l'autre dans l'autre

Le recours à la structure de liste (coordination ou énumération) pour l'étude des réparations se formule donc de la façon suivante : bon nombre de phénomènes de répétition, de reprise etc. s'organisent au sein de listes, d'une façon structurellement identique à tout développement paradigmatique « réussi ». Autrement dit, les énoncés réparés ne disposent en propre que de certains indices (vides lexicaux, reduplications de morphèmes introducteurs, pauses, fragments etc.), mais obéissent aux mêmes schémas d'organisation que les énoncés non réparés. La matrice syntaxique n'est donc pas affectée par ces phénomènes, ce qui rejoint l'observation selon laquelle la réparation ne concerne que le remplissage lexical de places syntaxiques. De ce point de vue, on doit donc s'attendre à ce que les énoncés réparés puissent être disposés dans des grilles analogues à celles utilisées pour les énoncés non réparés :

(12) si tu as accroché **une une** carte postale il a le droit de la retirer (Prisons)

(12a) si tu as accroché une
une carte postale il a le droit de la retirer

Le premier constat est que les données du corpus viennent globalement conforter l'hypothèse des listes : dans presque tous les cas, les syntagmes réparés recensés appartiennent au même paradigme syntaxique. Tel ne serait pas le cas d'une réparation telle que (13) avec les éléments se trouvant de part et d'autre du dièse :

(13) son mari est **un # parti** en voyage

, Les réparations du corpus affichent une très grande diversité dont nous souhaitons faire état, notamment pour montrer que les cas-limite n'empêchent pas de formuler des observations à valeur générale. Si les exemples de réparations mentionnés jusqu'ici sont de très loin les plus représentés dans le corpus, des cas tels que (14) se rencontrent :

(14) tout le monde demande à - **qu'on** vive dans la jungle (Utopies d'enfants)

Bruno MARTINIE

Toutefois, ces exemples semblent limités aux cas où l'élément constructeur accepte deux schémas réactionnels concurrents (en l'occurrence, *demander à ce que* et *demander que*).

On rencontre également des cas tels (15), où les éléments placés de part et d'autre de l'interruption appartiennent à deux noyaux différents. Dans le corpus, ce type de réparation semble réservé aux cas où la formulation verbale produite en O ne peut sélectionner un élément de réaction particulier (15a) : ici, les dispositifs permettant à *parler* d'admettre le superlatif seraient l'extraction (15b), le pseudo-clivage (15c) et plus généralement la présence d'une relative.

(15) j'ai parlé avec euh - - vraiment je dois - être celui qui a parlé avec le plus de Français (Présidentielle)

(15a) ? j'ai parlé avec le plus de Français

(15b) c'est moi qui ai parlé avec le plus de Français

(15c) celui qui a parlé avec le plus de Français, c'est moi

Autrement dit, les cas où le programme syntaxique initial change au sein d'un seul et même noyau syntaxique ne sont pratiquement pas représentés dans le corpus, ce qui vient nettement conforter l'analyse en listes. Ainsi, les substitutions de morphèmes introducteurs entre O et R que nous avons recensés concernent presque exclusivement des ajustements morphologiques (accord en genre ou en nombre) :

(16) le XXX avait hérité à l'époque - - euh **de des** usines Renault (Boulogne-Billancourt)

En définitive, les données du corpus confortent sur ce point les observations de Morel & Danon-Boileau (1998 : 86) :

« La première occurrence du mot-outil (...) n'est en général pas modifiée : un déterminant du nom reste un déterminant, un adverbe de degré reste un adverbe. On constate même que, dans la classe des déterminants du nom, seules sont possibles des corrections de genre ou (...) de nombre. »

4. Les objections formulées à l'encontre de l'analyse en listes

Fornel & Marandin (1996) critiquent cette analyse en prenant appui sur une conception de la coordination sensiblement différente de celle utilisée par l'Approche pronominale. Selon les auteurs, (17) respecte un principe auquel doivent se soumettre tous les syntagmes coordonnés. Ce

principe prévoit qu'il doit exister une catégorie commune aux deux conjoints, sachant qu'une catégorie se définit comme un ensemble de traits⁸ :

(17) Pierre est **républicain et un bon père de famille** (Fornel & Marandin)

Autrement dit, l'énoncé (17) est bien formé si, à l'instar des auteurs, on pose que *républicain* et *bon père de famille* partagent un trait, en l'occurrence le trait [+Prédicat], par ailleurs donné comme « sous-spécifié ». L'exemple (17) est un énoncé fabriqué. Si tant est que l'on admette ici de spéculer sur des formes non attestées, on observe, grâce aux proformes, une asymétrie du paradigme dans lequel se réalisent les deux conjoints, comme le montrent les proportionnalités en (17a) et (17b) :

(17a) Pierre l'est, républicain

(17b) Pierre **en** est **un**, bon père de famille

De ce point de vue, on est dès lors moins enclin à entériner (17). Cela vaudra plus généralement pour toutes les constructions du type *Pierre est triste et un imbécile*, d'ailleurs généralement refusées dans les grammaires⁹. Pour l'analyse des réparations, cela entraîne une conséquence particulière, puisque (17c) ne posera problème que si l'on a préalablement exclu la possibilité de former (17) :

(17c) Pierre est républicain # un bon père de famille

Or, il n'est pas anodin de signaler que le corpus ne fournit pas de réparations telles que (17c) : autrement dit, l'hypothèse des listes se voit donc sur ce point encore confortée. En réalité, les réparations attestées par Fornel & Marandin et données à titre de contre-exemples sont de nature différente de (17c). Il s'agit d'exemples tels que (18), sachant que les auteurs donnent (18a) comme agrammatical :

(18) il a acheté une table en # rustique (Fornel & Marandin)

(18a) ?? il a acheté une table en bois et rustique (id.)

(18b) la table est en bois / est rustique

(18c) il a acheté une table en bois, rustique, qui est confortable

⁸ Fornel & Marandin se fondent sur l'analyse de la coordination de Sag *et al.* (1984).

⁹ Par exemple, Grevisse (1993 : § 264) parle ici d'éléments « qui ne sont pas susceptibles de coordination ».

Le jugement d'agrammaticalité en (18a) est d'autant plus étrange que l'énoncé met en jeu des constituants partageant le trait [+Prédicat] utilisé précédemment par les auteurs, comme l'indique (18b) : on voit donc mal au nom de quoi refuser à ces deux constituants la possibilité de réaliser la rection d'un nom dans une structure coordonnée. *A fortiori*, on ne voit pas très bien en quoi la réparation (18) poserait un problème pour l'analyse en liste, puisque les listes ne sont pas forcément structurées par des joncteurs, en l'absence desquels les développements paradigmatiques sont beaucoup moins contraints (18c) ; enfin, *en bois et rustique* sont proportionnels à la même proforme (*comme ça*, par exemple). Il faut de toutes façons souligner que, dans le corpus, les constituants lexicaux réalisés sur une même place syntaxique sont assez variés (*cf.* 19 et 20 ci-dessous, sur des places nominales), d'où l'importance des examens distributionnels et de la description des paradigmes des éléments constructeurs :

- (19) on peut encore en faire notamment - euh par - l'interdiction **officielle** - et non plus seulement **de facto** comme aujourd'hui (Présidentielle)
- (20) une des choses **anormales** - **et qui peut être source de scandale** - c'est que - un certain nombre de - fonctionnaires (...) puissent aller ensuite - trop aisément - dans ces secteurs économiques (Présidentielle)¹⁰

Encore une fois, l'analyse en liste des réparations serait mise en difficulté en présence d'exemples tels que *un chèque important # postal*, où il serait difficile d'identifier les deux adjectifs au sein d'un même paradigme. Or, les formes attestées dans le corpus ne sont pas de cette nature.

Fornel & Marandin soulèvent une autre objection que nous résumons de la façon suivante : si le mécanisme du listing est bien à l'œuvre dans les réparations, celles-ci doivent logiquement intervenir dans toutes les zones de la structure où du lexique peut venir se réaliser. Or, cela ne serait pas le cas selon les auteurs, dont le corpus (environ 2000 occurrences) n'atteste pas de réparations dans les constructions à gapping, de telle sorte que les locuteurs ne produiraient pas des réparations telles que (21) :

- (21) L'homme blanc a donné un coup de poing au # l'homme noir une gifle au clown (Fornel et Marandin)

Une illustration de la limitation intrinsèque des corpus ? Toujours est-il que celui que nous avons utilisé fournit (22) :

¹⁰ Ruwet (1967 : 158) conteste la possibilité de coordonner un génitif adnominal et une relative. Pourtant, des exemples tels que (20) ne paraissent pas particulièrement douteux, et sont d'ailleurs attestés à plusieurs reprises dans le corpus.

- (22) à une autre époque j'ai joué aux courses à l'extérieur euh **moi à l'intérieur** (Prisons)
- (22a) à une autre époque j' ai joué aux courses à l'extérieur
moi à l'intérieur

En contexte, l'énoncé ne pose pas problème à l'interprétation, et la difficulté que rencontre le locuteur, un détenu, se comprend même aisément : les courses de chevaux dont il s'agit ont naturellement lieu à l'extérieur de la prison, mais le parieur joue depuis sa cellule, et donc depuis l'intérieur. Ce qui appartient ici en propre à la réparation concerne la présence de la pause remplie *euh*, ainsi qu'un jeu particulier sur le repérage spatial du *je*, mais il est remarquable que l'énoncé ne se dote ici d'aucune structure syntaxique qui lui serait propre ; d'ailleurs, un énoncé structurellement identique à (22), forgé en (22b), s'affranchirait de tout effet d'incongruité :

- (22b) À une autre époque, j'ai joué aux courses à l'extérieur lui à l'intérieur
- (22c) à une autre époque j' ai joué aux courses à l'extérieur
lui à l'intérieur

Le manque de données se fait ici ressentir¹¹, mais en l'état, on ne peut pas exclure la possibilité, pour le segment réparateur, d'exploiter des places de projection. L'analyse en liste, en ne reconnaissant pas de structure propre aux énoncés réparés¹², bénéficierait ainsi d'une nouvelle confirmation empirique.

5. Au-delà des listes : faut-il étendre l'analyse à des positions macro-syntaxiques ?

Nous abordons ici une autre objection soulevée par Fornel & Marandin. Celle-ci mérite une attention particulière, notamment parce que nous pensons qu'elle pose des questions allant au-delà du phénomène de

¹¹ Notamment, parce que (22) pourrait également s'interpréter comme un énoncé détaché (*moi à l'intérieur, j'ai joué aux courses à l'extérieur*).

¹² Notons cependant que c'est également le cas du traitement proposé par Fornel & Marandin.

Bruno MARTINIE

réparation à proprement parler. Comme nous l'avons souligné, l'analyse en liste pose *ipso facto* que dans une réparation, l'élément R est l'instanciation d'une place syntaxique. Si tel était le cas, l'initiale des constituants associés, c'est-à-dire non soumis au pouvoir constructeur des catégories, ne serait pas sujette aux réparations. De tels phénomènes ne sont certes pas majoritaires dans le corpus, mais ils apparaissent cependant trop régulièrement pour être négligés. Ainsi, on trouve des réparations tant dans le domaine des associés lexicaux (23) que dans celui des modalités (24) :

(23) **les la classe** là – il y a pas longtemps - **on** a regardé un film - ben c'était sur un dictateur (Utopies d'enfants)

(23b) ?c'est la classe qu'on a regardé un film

(24) **franch- franchement** - je ne pensais plus à moi (Prisons)

Dans ces constructions, il est exclu que la recherche s'effectue à l'intérieur d'une liste, à moins de modifier le sens que revêt ici cette notion. En l'absence de telles données, le problème peut se formuler ainsi : chercher ses mots, c'est parcourir un paradigme d'instanciations possibles sur une place syntaxique (cf. Blanche-Benveniste, 1987). Or, une telle explication n'est bien entendu disponible ni en (23), ni en (24). Par exemple, en (23), la relation anaphorique entre *la classe* et *on* ne suffit pas à faire de *la classe* la réalisation de la place sujet de *regarder*, comme l'indique l'impossibilité de l'extraction (23b). Cependant, l'examen des associés dans des énoncés non réparés s'avère ici d'un recours intéressant. Symétriquement à (24), même si les exemples sont rares, il arrive que des modalités soient coordonnées :

(25) **plus fondamentalement - et d'abord** - ce que je voudrais dire c'est que - mon diagnostic est assez sensiblement différent (Présidentielle)

On doit dès lors s'interroger sur le statut du joncteur *et*, d'autant plus que d'autres constructions non réparées posent des questions de plus grande ampleur. C'est notamment le cas de (26), qui fait apparaître des segments non rectionnels pris dans un effet de contraste, prérogative qu'on ne leur reconnaît habituellement guère :

(26) **enfin - pas enfin - mais parmi les mesures que je propose** - quatre grands programmes volontaristes - là encore - impulsés par l'État (Présidentielle)

Ce dernier exemple semble d'autant plus intéressant qu'il fait apparaître un « effet correctif » : *enfin* est tout d'abord posé, puis en quelque sorte biffé par l'intermédiaire d'une négation, et il est enfin

remplacé par le contraste introduit par *mais*. Dès lors, ça n'est plus à proprement parler l'analyse en liste des réparations qui est en cause, mais plutôt la description des modes de regroupements macro-syntaxiques exploités par les locuteurs. On peut en outre se demander s'il est satisfaisant de définir les associés, quels que soient les termes que leurs différentes manifestations reçoivent (« *nominativus pendens* », « modalités énonciatives », « adverbies énonciatifs », *etc.*), essentiellement par des *absences* de propriétés : pas d'extraction possible, pas de contraste, pas de proforme, pas de restriction *etc.* Ce type de caractérisation est d'autant plus lacunaire que dans les corpus, les constituants non rectionnels ne sont pas toujours accompagnés des propriétés qu'on leur pose comme définitives¹³. Sur le modèle de (24), on doit donc logiquement s'attendre à rencontrer des énoncés du type (24a), avec des fréquences qu'il serait intéressant d'étudier sur des grands corpus, ce qui permettrait d'éclairer une zone importante de la description syntaxique :

(24a) Franchement, mais pas pour vous mener en bateau, je ne pensais plus
à moi

6. Conclusions

Quels bilans peut-on tirer ici ? Fondamentalement, l'existence d'un réglage syntaxique du phénomène semble avérée, et corroborée par un certain nombre de contraintes qu'on peut faire apparaître. Par exemple, dans des constructions corrélatives, les réparations attestées sont de type (27), mais les données brassées ne sont jamais du type (27a), qui semble d'ailleurs poser des problèmes d'interprétation que ne posent pas les réparations attestées :

(27) plus on aime la pièce - **plus- plus- plus** on va bien la jouer (oral,
enfant de douze ans)

(27a) ? plus on aime la **pièce # pièce** plus on va bien la jouer

Dans les cas attestés, l'intervalle syntaxique des réparations se laisse circonscrire sur la base de ce que l'on sait des structures syntaxiques en général. En définitive, le phénomène prend place au sein du syntagme auquel l'élément réparé appartient. Il semble loisible de produire des

¹³ Sur un plan théorique – qui dépasserait de loin notre objet d'étude –, cela amène à s'interroger sur le statut de la notion de paradigme dans la classe des constituants non rectionnels, et sur l'utilisation qu'on pourrait en faire.

Bruno MARTINIE

énoncés ininterprétables en réparant un constituant en dehors de la place syntaxique où il se trouve instancié. En (27a), *pièce plus on va bien la jouer* est une unité syntagmatique étrangère au français, qu'aucun verbe ne peut sélectionner. Une remarque analogue peut être formulée sur la base des énoncés pseudo-clivés : (28) ci-après est banal, alors que (28a) ne se rencontre pas, et pose lui aussi problème à l'interprétation, contrairement aux réparations attestées dont on sait que les locuteurs ne les perçoivent généralement pas :

(28) ce qui euh est important - **c'est** - euh de revenir - sur cette idée qu'effectivement - l'État doit être impartial (Présidentielle)

(28a) ? ce qui est important **c'est # important c'est** de revenir sur cette idée

La réparation peut tout au plus conduire à des réalisations particulières de la rection, comme c'est le cas en (29) : on aurait plus difficilement la possibilité de réaliser la valence de *faire plaisir* uniquement avec *à moi* (29a), qui ne peut apparaître qu'en double-marquage (29b), ou dans une structure en liste (29c) :

(29) vous allez faire plaisir **à à moi** (France Inter, "Rien à voir", 21/09/99)

(29a) ? vous allez faire plaisir **à moi**

(29b) vous allez **me** faire plaisir **à moi**

(29c) vous allez faire plaisir **à moi et aux auditeurs**

L'exemple (29c) vient à nouveau souligner l'intérêt du mécanisme du listing pour l'étude des réparations. Une telle analyse bénéficie de deux atouts : une confirmation empirique satisfaisante, du moins sur les données examinées, et un principe de fonctionnement général non *ad hoc*, puisque dans la zone des éléments construits par les catégories, les données indiquent que la structure en place avant la « panne » contraint le segment réparateur à intervenir sur une place grammaticale ouverte par le terme recteur, en lui laissant également la possibilité d'intervenir sur une projection de celle-ci. Le recours aux listes permet en outre de rendre compte des difficultés qui surviennent lorsque l'on cherche des caractéristiques propres à la syntaxe des énoncés réparés. Les écueils rencontrés au § 5 posent cependant problème à l'analyse en liste, mais c'est le fonctionnement des emboîtements macro-syntaxiques, au-delà de notre objet d'étude, qui est ici en jeu. Des remarques du même ordre pourraient d'ailleurs être faites du point de vue de la syntaxe rectionnelle, à propos des exemples suivants :

(30) tu comprends pourquoi je viens plus au cours le dimanche matin # **de roller**

(30a) tu comprends pourquoi je viens plus au cours le dimanche matin **de roller** (avocate, oral spontané)

L'exemple (30a) poserait problème à toute analyse ne reconnaissant pas de structure propre aux réparations si l'on formulait préalablement une règle interdisant de réaliser un SN (*de roller*) éloigné du nom recteur par une réaction verbale, propriété que n'auraient donc jamais les énoncés non réparés. Or, la forme réellement attestée est (30a), c'est-à-dire un énoncé réalisé d'une traite, sans marque de réparation. Une solution consisterait à interpréter (30a) comme un énoncé lui-même réparé, mais cela ne pourrait se faire qu'au nom de la règle de départ, dont il reste à établir le bien fondé¹⁴. À l'inverse, les données ici examinées concourent à montrer qu'il n'y a pas d'énoncés *structurellement* réparés. La contrepartie logique à cela est que la description syntaxique des énoncés réparés en français parlé reste soumise à l'état des connaissances sur la syntaxe du français en général.

Références

- Andrews, B. (1989). Marqueurs de ruptures du discours. *Le français moderne*, 3/4, 196-218.
- Auchlin, A. (1981). *Mais heu, pis, bon, ben alors, voilà quoi* : marqueurs de structuration de la conversation et complétude. *Cahiers de linguistique française de Genève*, 2, 141-159.
- Bilger, M. (1983). *Etude distributionnelle de la coordination par « et »*. Thèse de 3^e cycle. Aix-en-Provence : Université de Provence.
- Blanche-Benveniste, C. (1984). La dénomination dans le français parlé : une interprétation pour les répétitions et les hésitations. *Recherches sur le français parlé*, 6, 109-130.
- Blanche-Benveniste, C. (1987). Syntaxe, choix du lexique et lieux de bafouillage. *DRLAV*, 36-37, 123-157.
- Blanche-Benveniste, C. (1989). Les régulations syntaxiques dans les productions du français parlé. *Linx*, 20, 7-20.
- Blanche-Benveniste, C., Deulofeu, J., Stefanini, J., & Van den Eynde, K. (1987). *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*. Paris : Selaf. 2^{ème} éd. augmentée [1^{ère} éd. 1984].
- Cappeau, P. (1998). Quelques mots sur quelques bribes liées au genre. In Bilger, M., van den Eynde, K., & Gadet, F (Eds). *Analyse linguistique et approches de l'oral -*

¹⁴ Reste notamment à vérifier si ces phénomènes d'éloignement entre nom régi et nom recteur sont si rares que cela en français parlé. Coste (1986 : 132) en fournit un autre exemple attesté : *les Témoins j'aime moins de Jéhovah passent / je les écoute (...)*.

Bruno MARTINIE

- Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste* (pp.301-311). Monographies publiées par le Centre international de dialectologie générale (Louvain). Leuven-Paris : Peeters.
- Chomsky, N. (1969). *Structures syntaxiques*. Paris : Le Seuil [édition originale : *Syntactic Structures*, 1957].
- Coste, D. (1986). Auto-interruptions et reprises. *DRLAV*, 34-35, 127-139.
- Dupriez, B. (1984). *Gradus. Les procédés littéraires*. Collection « 10/18 ». Paris : U.G.E.
- Fornel (de), M., & Marandin, J.-M. (1996). L'analyse grammaticale des auto-réparations. *Le gré des langues*, 10, 8-69.
- Gadet, F., & Mazière, F. (1986). Effets de langue orale. *Langages*, 81, 57-75.
- Greenberg, J. H. (1966). Some universals of grammar with particular reference to the order of meaningful elements. In J.-H. Greenberg (Ed), *Universals of language*. Cambridge, MA : M.I.T. [1st ed. 1961].
- Grevisse, M. (1993). *Le bon usage*. Paris-Louvain : Duculot. 13^e éd. Refondue par A. Goosse [1^{ère} éd. 1936].
- Jeanjean, C. (1984). Les ratés c'est fa fabuleux - études syntaxique des amorces et des répétitions. *Linx*, 10, 171-177.
- Levelt, W. J. M. (1983). Monitoring and self-repair in speech. *Cognition*, 14, 41-104.
- Levelt, W. J. M. (1989). Self-monitoring and self-repair. In Joshi, A. (Ed.), *Speaking: from Intention to Articulation*, (pp 485-499). Cambridge, MA : M.I.T. Press.
- Loufrani, C., & Roubaud, M.-N. (1990). La notion d'approximation : langage ordinaire, langage pathologique. *Recherches sur le français parlé*, 10, 131-142.
- Lounsbury, F.G. (1954). Transitional probability, linguistic structure and systems of habit-family hierarchies. In Osgood, C. E., & Sebeok, T. A. (Eds.), *Psycholinguistics : a survey of theory and research problems* (pp. 93-101). Westport, CT : Greenwood press.
- Martinie, B. (1998). *Etude syntaxique des énoncés réparés en français parlé*. Thèse de doctorat. Paris : Université Paris X.
- Morel, M.-A., & Danon-Boileau, L. (1998). *Grammaire de l'intonation - l'exemple du français*. Gap-Paris : Ophrys.
- Rioul, R. (1983). Les appositions dans la grammaire française. *L'information grammaticale*, 18, 21-29.
- Ruwet, N. (1967). *Introduction à la grammaire générative*. Paris : Plon.
- Sag, I. A., Wasow, T., Gazdar, G., & Weilsler, S. (1984). Coordination and how to distinguish categories. *Natural language and linguistic theory*, 3, 117-178.
- Schegloff, E. (1979). The relevance of repair to syntax-for-conversation. In Givón, T. (Ed.) *Syntax and Semantics 12: Discourse and Syntax* (pp. 261-286). New York: Academic Press.